

Demande de poursuite d'études en 1^{ère} technologique
pour un élève de 2^{nde} professionnelle, 1^{ère} professionnelle ou terminale CAP
L'avis de l'équipe pédagogique du LP fréquenté devra parvenir à la DSDEN, bureau de l'orientation, du
département de l'établissement demandé pour le **17 mai 2024**
Nord : dsden59.deve-bao@ac-lille.fr – Pas-de-Calais : ce.i62de1@ac-lille.fr

IDENTITÉ	<p>Numéro INE : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p> <p>NOM : Prénom :</p> <p>Date de naissance : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p> <p>Sexe : G <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/></p> <p>Adresse : </p> <p>☎ : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p>
SCOLARITÉ	<p>Établissement fréquenté</p> <p>Formation suivie</p> <p>Établissement demandé</p>
VOEU	<p>Formation demandée</p> <p>◆ Pièces demandées : bulletins scolaires des 2 premiers trimestres</p>

Éléments de projets (scolaires et professionnels)

Quelles sont les raisons du choix d'une 1^{ère} technologique ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature de l'élève ou de son représentant légal (si l'élève est mineur) :

Avis du psychologue de l'Éducation nationale :

.....
.....
.....
.....

Nom :

Signature :

Avis motivé de l'équipe pédagogique de l'établissement fréquenté :

.....
.....
.....
.....
.....

Favorable

Défavorable

Signature du chef d'établissement :

Avis du directeur académique des services de l'Éducation nationale :

Favorable

Défavorable

◆ La décision est communiquée **pour le 31 mai 2024** à l'établissement d'origine chargé d'informer l'élève et sa famille et de saisir le vœu dans **AFFELNET lycée**.

Important : dans le cas où l'avis du DASEN est favorable à une entrée en 1^{ère} technologique, l'établissement d'origine doit impérativement saisir la candidature dans **AFFELNET Lycée**.

Pour l'élève de 2nde professionnelle, il faut également faire figurer le vœu de 1^{ère} professionnelle de sa spécialité dans son établissement.